

IANLS ACTA : Recommandations aux auteurs [01-08-2015]

Règles générales

C'est avec un grand plaisir que le Comité Exécutif de l'IANLS invite les participants à son congrès international à soumettre leurs contributions pour publication dans les *Acta Conventus Neo-Latini*, publiés par Brill.

Conformément aux normes de l'éditeur commercial exigeant que le volume ne dépasse pas les 1000 pages, les *Acta* contiendront le programme du congrès, les conférences plénières et une **sélection de 50 à 60 communications dûment évaluées**, qui reflèteront la haute qualité des recherches actuelles dans le domaine des études néo-latines.

Tous les intervenants qui ont donné **personnellement** leur communication au congrès de l'IANLS sont invités à soumettre leur contribution avant la date limite stipulée (30 novembre ; voir ci-dessous). Aucune invitation individuelle ou rappel ultérieur ne seront envoyés.

L'article ne dépassera pas les **28.000 signes** (y compris les espaces et les notes en bas de page).

Le texte sera rédigé de façon cohérente et selon les normes scientifiques en usage. Si le français n'est pas votre langue maternelle, faites impérativement relire votre texte par un francophone avant de nous l'envoyer. **Tout texte dont le niveau linguistique et stylistique ne serait pas suffisant sera refusé.**

Les articles soumis feront l'objet d'une procédure d'évaluation en plusieurs étapes.

La totalité des articles sera distribuée aux cinq éditeurs de section qui en vérifieront méticuleusement la qualité scientifique et linguistique. Ces derniers sont chargés d'évaluer chaque texte et d'indiquer s'ils en acceptent ou refusent la publication.

Chaque article sera également confié à au moins deux collègues établis afin d'en vérifier le contenu scientifique. Ceux-ci recevront les textes de manière anonyme. Si les avis des deux évaluateurs présentent de fortes divergences, l'opinion d'une troisième personne sera sollicitée.

Sur la base des recommandations des éditeurs de section et de l'évaluation par les pairs, les éditeurs généraux procéderont à une sélection définitive des articles qui seront publiés dans les *Acta*. Les auteurs seront informés aussi tôt que possible de la décision finale concernant leur contribution.

Date butoir

La date limite de la réception des articles est fixée au **30 novembre** de l'année du congrès de l'IANLS.

L'article sera envoyé sous forme digitale au Responsable des Publications du Comité Exécutif de l'IANLS. En cas d'usage de polices particulières (p. ex. le grec), il est demandé de fournir également un fichier au format PDF, qui permettra la vérification des passages concernés.

Normes typographiques et rédactionnelles

Le fichier sera envoyé en format Word ou RTF. Les auteurs sont priés de désactiver la fonction « césure automatique des mots ».

Le titre de l'article et le nom de l'auteur seront centrés :

Ceci et cela.
Histoire et passé dans les *amores* de je-ne-sais-qui.

Roland Levaleureux

L'affiliation universitaire ou institutionnelle de l'auteur sera mentionnée à la fin de l'article.

Citations

Les tomes, parties et sections seront indiquées en chiffres arabes, tant pour les revues scientifiques que pour les tomes et autres divisions de séries ou d'ouvrages en plusieurs volumes. Les références aux textes classiques et médiévaux seront écrites également en chiffres arabes.

Les chiffres romains ne sont retenus que pour des références à une pagination en chiffres romains dans le texte cité (p. ex. dans une préface).

- Les références bibliographiques (données en notes de bas de page) :

Lors de la première citation d'une référence, donnez le nom de l'auteur (prénom et nom en entier) tel qu'il apparaît sur la page de titre. Indiquez le lieu et l'année de publication entre parenthèses ; ne retenez pas le nom de l'éditeur commercial. En cas de lieux de publication multiples, retenez seulement le premier. Donnez la pagination exacte de l'article, suivie d'« ici » pour indiquer un lieu ou une page précise. Évitez l'emploi d'expressions telles que « et suiv. ».

John Doe, *Titre complet de l'ouvrage* (Lieu d'édition, 1995), 27-31.

Peter Smith, « Titre de l'article, » dans *Titre de la collection*, éd. Jean Tel, Anne Telle (Lieu d'édition, 1998), 112-148.

Jeanne Lemaître, « Titre de l'article », *Titre de la revue* 24 (1992), 37-58, ici 41.

- Citations suivantes :

Quand le même ouvrage est cité une nouvelle fois, utilisez des titres abrégés plutôt que « op. cit. », « l. c. », etc.

Doe, *Titre raccourci* (voir ci-dessus, n. 7), 76.

Smith, "Titre raccourci" (voir ci-dessus, n. 9), 44.

Utilisez « *ibid.* » seulement lorsque les citations d'un même ouvrage se suivent immédiatement :

Reynolds, *Fiefs and Vassals* (voir ci-dessus, n. 19), 97.
Ibid., 98.
Ibid.
Ibid., 98-9.

Si l'ouvrage de Reynolds est cité fréquemment dans l'article, la première référence bibliographique portera l'indication : « (ci-après Reynolds) ». Dans les notes suivantes on écrira alors : « Reynolds (ci-dessus n. 3), 97 ».

- Les chiffres :

Pour la pagination, écrivez 90-1 (et non 90-91) ; 112-4 (et non 112-114) ; 100-39 (et non 100-139).

Pour les millésimes, écrivez 1509-64 (et non 1509-1564) ; 1835-48 (et non 1835-1848) ; 1835-37 (et non 1835-7).

Pour la foliotation et les références aux manuscrits, utilisez la forme complète: fol. 108v-109r.

Les milliers (dans les contextes de nature statistique ou financière) s'écrivent avec une espace fine insécable : 1 150 (plutôt que 1150), « 2 500 lignes » (plutôt que « 2500 lignes »).

- Les manuscrits :

Dans le texte comme dans les notes, l'abréviation « MS » (pluriel « MSS ») ne s'utilisera que pour l'indication des cotes (première citation). Citez la cote selon l'usage de la bibliothèque en question.

La foliotation (fol.) doit inclure l'indication du recto ou du verso (r ou v) (en typographie normale – évitez les lettres suscrites). L'abréviation de "folio(s)" s'écrit « fol. ».

Pour la première citation, indiquez le lieu, le nom de la bibliothèque et la cote :

Paris, Bibliothèque nationale de France, MS lat. 4117, fol. 108v-145r.
Cité du Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, MS Vat. lat. 6055, fol. 151r-228v.

Si le manuscrit est encore cité ultérieurement, utilisez des formes abrégées :

BnF lat. 4117 (ci-dessus n. 11), fol. 108r. [Là où le contexte le permet, « lat. 4117 » peut suffire.]

Vat. lat. 6055 (ci-dessus, n. 7), fol. 151r.

- Les séries :

Les titres des séries ne sont pas écrits en italiques ; en revanche, on mettra en italiques les abréviations des titres de séries.

Plusieurs séries sont suffisamment connues pour qu'on puisse avoir recours à des abréviations standardisées, de même que l'on peut souvent éliminer le nom de l'éditeur et/ou le lieu ou la date de publication. En cas de doute, utilisez le titre complet. Séparez la tomaisson et la pagination par deux points (sans espaces) :

PL 123:347.

Consignes particulières

1. *Les notes* : les notes sont placées en bas de page. Cependant, il est parfois possible d'introduire certaines références aux citations dans le texte principal, entre parenthèses. L'appel de note se place toujours après le signe de ponctuation. P. ex., ...dans l'église principale de la ville.¹ Mettez un point à la fin de chaque note infrapaginale.

2. *Italiques* : des phrases et mots isolés en langue étrangère sont signalés en italiques (p. ex. la *militia Christi*). Cette règle ne vaut pas pour les expressions et abréviations courantes dérivées du latin, telles « et al., » « ibid., » « idem, » ou « passim, », qui s'écrivent en typographie normale, à l'exception de « [sic]. » Il faut noter que « cf. » indique une comparaison (« confer ») et que, de ce fait, cette abréviation ne s'utilisera pas comme équivalent de « voir » ou « voir également ».

3. *Les guillemets* : les citations directes de textes écrits en langue étrangère se mettent entre guillemets (« ... »).

Les citations qui dépassent une longueur de dix lignes dans votre manuscrit seront mises en paragraphes en retrait (sans guillemets).

Les guillemets anglais simples ('...') sont réservés aux citations à l'intérieur d'une autre citation et aux définitions/explications linguistiques. P.ex. *Estrusia* s'associe à *extrusis*, le fait de 'pousser dehors'.

On ferme les guillemets après les signes de ponctuation, à l'exception des deux points (:) et du point-virgule (;) « ...dernier mot. » – « ... dernier mot » : – « ... dernier mot » ;

4. *Les espaces* : supprimez les espaces doubles entre les mots ou après les signes de ponctuation.

5. *Titres de section* : dans la structuration de votre texte, n'utilisez pas de signe de ponctuation à la suite d'un titre de section.

6. *Les tirets* : utilisez des tirets moyens (–) (et non — ou -) pour séparer des segments de phrase. Mettez une espace normale devant et derrière.

7. *Les illustrations* : les illustrations seront envoyées sous forme d'une photographie de bonne qualité ou d'un cliché électronique en format TIFF ou JPG de haute résolution (au moins 300 dpi pour les images produites en niveau de gris ou 600 dpi pour toute autre illustration). L'auteur de l'article se chargera d'obtenir les droits de reproduction nécessaires et de régler préalablement les frais qui y seraient associés. La source / le droit d'auteur ou de reproduction (« copyright ») de chaque image sera dûment indiqué(e) dans le texte de l'article. La maison d'édition se réserve le droit de solliciter une preuve documentaire de l'affranchissement des droits de reproduction.

L'index des noms propres

Votre article devra être accompagné d'une liste des noms propres (en français et en anglais) dans un document séparé en format Word ou RTF, destinée à l'*Index nominum* global qui figurera en fin de volume.

Pierre le Grand
= Peter the Great
Tibulle
= Tibullus
Sénèque
= Seneca

Tous les noms des personnes mentionnées dans votre article et vivant (approximativement) avant le tournant du dix-neuvième siècle (1800) ainsi que des auteurs néo-latins jusqu'à nos jours seront retenus. Rédigez la liste en ordre alphabétique en mentionnant d'abord le nom de famille puis le prénom (en entier – évitez les initiales) :

Grotius, Hugo
Lipsius, Justus
Schnur, Harry C. (Gaius Arrius Nurus)

On exclura les noms des critiques « modernes » cités dans le texte ou dans les notes.

Indiquez les variantes onomastiques telles qu'elles devraient être incluses dans l'index final :

Pius II, pope see Piccolomini, Enea Silvio

Des qualifications ou spécifications ne seront ajoutées que pour éliminer des cas de doute :

Henry II, king of France
Henry II, king of England
Henry II, king of Germany, Holy Roman emperor
Alexander VI, pope (Rodrigo Borgia)

Pour les noms grecs et romains, utilisez de préférence la forme anglaise si elle existe. Sinon, utilisez la version latine ou grecque la plus commune :

Virgil
Livy
Pliny
Ovid

Les auteurs néolatins seront repris sous leur nom en langue vernaculaire, à moins qu'on ne les cite communément sous leur nom latin :

Campano, Giannantonio (et non : Campanus, Joannes Antonius)
Schoppe, Kaspar (et non : Scioppius, Gasparus)

Mais :

Mercator, Gerardus (et non : De Kremer, Gerard)
Lipsius, Justus (et non : Lips, Joost ou : Juste-Lipse)